

Laurent FURST  
Député du Bas-Rhin  
Maire de Molsheim

Paris, le 9 novembre 2016



Nos réf : LF/ELF/11/16

Monsieur,

Vous m'avez interpellé au sujet des moyens supplémentaires alloués par le Gouvernement à la lutte contre l'insécurité routière, moyens exclusivement concentrés sur le déploiement de nouveaux radars de vitesse.

Cette disposition entre dans le cadre du projet de loi de finances 2017 dont on sait, par les critiques portées contre lui par la Cour des Comptes, qu'il est insincère et que les principaux chiffres avancés sont trop optimistes. Une fois encore, les trajectoires de baisses du déficit et de maîtrise de la dette ne seront pas tenues.

Ces raisons expliqueront mon vote contre la loi de finances proposée.

En ce qui concerne le déploiement de radars, ma position reste la même : nous devons garder comme priorité la lutte contre l'accidentologie et la réduction du nombre de morts sur la route.

Mais je m'élève contre la politique du chiffre et du tout répressif qui ont montré les limites de leur efficacité ces dernières années avec l'augmentation inquiétante du nombre de morts sur la route.

Je suis bien plus favorable à une politique préventive :

- Vente obligatoire d'éthylotests dans les restaurants et débits de boisson ;
- Meilleur entretien du réseau routier qui malheureusement se dégrade rapidement ;
- Suppression et sécurisation des trop nombreux points dangereux du réseau routier ;
- Sensibilisation des enfants à l'école sur les questions de sécurité routière ;
- Campagne de communication régulière pour rappeler l'objectif de sécurité routière.

A titre personnel, j'ai d'ailleurs interrogé le Gouvernement lors d'une séance de questions au Gouvernement le 29 mars dernier sur le manque d'entretien des routes de France et sur les conséquences désastreuses que cela allait avoir sur l'accidentologie. Je regrette qu'à ce jour aucun effort n'ait été fait pour pallier une situation qui se dégrade.

J'ai également déposé le 1<sup>er</sup> mars de cette année une proposition de loi visant à rendre obligatoire la vente d'éthylotests dans les restaurants et les débits de boisson.

Par contre, je n'ai pas cosigné l'amendement de mon collègue Franck Marlin car il ne s'inscrit pas dans une réflexion d'ensemble intégrant l'ensemble des questions précitées. En revanche, je confirme mon opposition totale à la politique du chiffre à laquelle se limitent les pouvoirs publics et dont sont victimes une partie de nos concitoyens.

En vous remerciant pour votre sollicitation, je vous prie d'agréer l'expression de mes cordiales salutations.

Bien à Vous -  
  
Laurent FURST